

Versailles, le 31 mars 2025

Inauguration de l'EHPAD « Les Deux Colombes » à Ablis



© Préfecture des Yvelines

Le 28 mars 2025, la résidence « Les Deux Colombes » a été inaugurée à Ablis. Une étape importante dans le parcours de cet établissement, initialement situé dans le centre-ville et désormais relocalisé dans une construction neuve lui permettant d'**augmenter sa capacité d'accueil de 45 à 80 lits**, tous éligibles à l'aide sociale, dont **14 dédiées aux personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer**

Porté par la branche médico-sociale du « Mouvement Habitat et Humanisme », ce projet bénéficie du **soutien financier du Département des Yvelines à hauteur de 4 millions d'euros**, soit 27,75% du coût total de l'opération. Cet engagement illustre la volonté du Département

d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées et dépendantes dans les Yvelines.

Depuis plusieurs années, les Yvelines sont engagées dans une politique ambitieuse au service de tous ses habitants. Le Département défend l'intérêt d'**une approche globale envers les seniors, co définie avec eux**, favorisant des environnements bâtis et sociaux plus adaptés à l'avancée en âge. **Cette politique départementale en faveur des plus âgés dépasse le cadre strict de l'action sociale**, en charge de l'évaluation des besoins de personnes âgées en perte d'autonomie et pour lesquelles peut être délivrée l'allocation personnalisée d'autonomie, la carte mobilité inclusion ou l'aide sociale à l'hébergement.

Le mot de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental

« Le Département des Yvelines est fier d'accompagner les Deux Colombes avec une subvention exceptionnelle, couvrant un tiers du projet. Cet engagement permet de réduire l'endettement et le coût journalier de l'établissement. En parallèle, le **Département est très engagé dans une autre politique, celle du maintien à domicile afin qu'il existe des alternatives à l'intégration d'établissements bien que moderne comme les Deux Colombes**. Il faut que ceux qui souhaitent rester le plus longtemps chez eux puissent le faire ».

Un établissement pour les personnes à faibles ressources

Dans un secteur dominé par les établissements privés, non accessibles aux personnes à faibles ressources, ce projet d'extension permet d'offrir aux personnes conjuguant les handicaps de la dépendance sociale et de la perte d'autonomie, une solution d'accueil pérenne ou temporaire, qui place **le prendre soin de la personne accueillie au cœur de son projet**.

À propos d'Habitat et Humanisme

Habitat et Humanisme prend soin des personnes en souffrance sociale, touchées par la dépendance et la perte d'autonomie. La structure a développé des outils à vocation sociale qui permettent aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et à leurs ressources.

